



Héritage immobilier = perte de RSA ? - urgent

Par **Debert**, le **07/07/2016** à **11:56**

Bonjour, rnrnje suis allocataire du RSA socle.rnrnMon père est décédé récemment, ce qui va me faire hériter d'une maison, en partage avec mon frère et ma sœur.rnMa part de cette maison est évaluée à 34 000€.rnrnMes frère et sœur ne veulent pas vendre et ne peuvent m'acheter ma part.rnrnDois-je refuser mon héritage pour garder le RSA et leur permettre de garder la maison?rnrnQuelles seraient les conséquences si j'acceptais mon héritage et le déclarais à la CAF ?rnAurais-je une évaluation à la baisse de mon RSA - et de combien - ou le perdrais-je totalement ?rnrnMerci de me répondre.rnrnYan